

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



LE LOBBYING POLITIQUE DANS LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

ROLAND FURRER

Dans la conception moderne d'une communication intégrée, le lobbying politique fait partie des relations publiques de toute organisation, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'une entité sans but lucratif. Au lieu de « lobbying » politique, terme assez péjoratif, on parle plus volontiers aujourd'hui d'« affaires publiques » (« public affairs », en anglais).

II s'agit, pour les différents groupes d'intérêts, de diffuser des informations et de faire connaître leurs desiderata au sein du système politique et administratif, ou pour le dire plus crûment, d'influencer ses décisions. La transition est insensible entre les relations publiques et les affaires publiques. L'activité de relations publiques est souvent accompagnée d'une motivation politique. Une pression politique peut être obtenue non seulement en agissant directement auprès du Parlement et de l'administration, mais aussi indirectement par le biais de l'opinion publique.

TIRER PARTI DE LA RÉCEPTIVITÉ

En tant qu'ancien collaborateur de l'Union suisse des paysans, je connais bien ce domaine, ayant participé directement, avec d'autres, au travail de lobbying mené par l'agriculture au plan fédéral. J'ai pu alors constater que le calendrier et le contenu des débats politiques dans la Berne fédérale étaient déterminés par les groupes d'intérêts dans une mesure beaucoup plus large qu'on ne le perçoit communément de l'extérieur. Très souvent, les interven-

tions, les propositions et les discours des parlementaires sont directement inspirés par le travail d'information mené par tels groupes, telles entreprises ou telles branches économiques. Quoi qu'il en soit, la réceptivité du Parlement et de l'administration fédérale à cette information est importante. Elle l'est d'autant plus si le groupe d'intérêts sait expliquer et motiver ses souhaits d'une manière adaptée à ses interlocuteurs et s'il a pu acquérir, grâce à une présence régulière, notoriété et légitimité. Il serait naïf de ne pas tirer parti de cette réceptivité. D'autres groupes d'intérêts le font déjà. En Suisse, les efforts les plus soutenus viennent de la finance et des assurances, de l'industrie pharmaceutique et de l'agriculture. Quant à l'économie forestière, elle n'est sans doute pas de celles que l'on rangerait parmi les branches les plus « lobbyistes ». Cela ne résulte pas seulement de la place

relativement petite que nous occupons dans l'économie nationale et du peu de ressources dont nous disposons, mais aussi, jusqu'à un certain point, d'un manque d'assiduité de notre part.

L'EXEMPLE DE L'AGRICULTURE

Dans le contexte agricole, je peux témoigner d'activités de lobbying très constantes et bien ciblées qui ont effectivement porté leurs fruits. Face aux pressions toujours plus fortes subies ces dernières années par la politique agricole, le monde paysan a jusqu'ici magistralement su préserver l'ordre de grandeur de ses aides étatiques ainsi que les points essentiels de celles-ci – les paiements directs et la protection douanière. Mais cela n'empêche pas que la moindre coupe suscite aussitôt un vaste tollé dans la branche...



Pour sa part, l'économie forestière a été sensiblement moins épargnée.

Mais il n'est pas indispensable qu'une branche soit unanime dans son opinion pour qu'elle puisse influencer dans son sens le système politique et administratif, même s'il reste vrai que l'unité faciliterait les choses. Ainsi, l'agriculture se caractérise par des divergences d'intérêts entre grandes et petites exploitations, entre celles représentant l'activité principale ou une activité accessoire, entre celles misant sur l'écologie ou sur la productivité, entre régions de plaine et de montagne, etc. L'économie forestière est aussi traversée par des intérêts contradictoires.

Il nous suffit de penser à la polarisation des fronts, ces temps-ci, autour de l'initiative « Sauver la forêt suisse », la révision controversée de la loi sur les forêts, ou encore, sur un plan plus fondamental, aux différences d'appréciation des fonctions des forêts. Contrairement au cas de l'agriculture, ces oppositions inévitables me paraissent représenter un handicap plutôt qu'un aspect constructif et motivant. De toute façon, il est rarement possible de les occulter, car on sait la prédilection des médias pour les conflits. L'attention portée généralement aux conflits peut d'ailleurs être vue comme une chance de mieux faire connaître nos souhaits et nos besoins.

DES PROGRÈS À RÉALISER

De mon point de vue, l'économie forestière a encore quelques progrès à réaliser pour ce qui est de faire entendre ses revendications politiques. En cette période de restrictions budgétaires, celui qui ne

marque pas suffisamment sa présence et ne se défend pas assez sera facilement ignoré et lésé. Nous pouvons ici prendre exemple sur l'agriculture. Il ne s'agit pas pour autant de nous bloquer sur une préservation obstinée des acquis. Dans un sens plus large, c'est une tâche importante de notre branche, et de l'Économie forestière Suisse, d'intervenir régulièrement en faveur de bonnes conditions-cadres pour les propriétaires de forêts et leurs entreprises ainsi que dans le sens d'une position forte et d'une image positive de l'économie forestière dans la société et dans la politique.

Or nous disposons à ce sujet d'un atout remarquable. Quelle autre branche de l'économie peut s'appuyer sur un vecteur d'image aussi parfait que la forêt ? Grâce à un travail de communication régulier, il ne nous reste plus qu'à faire comprendre à l'opinion publique et à la politique, que l'exploitation économique de cette forêt n'est pas quelque chose de mauvais en soi. Au contraire, celle-ci est utile et, pour bien fonctionner, elle a besoin de conditions-cadres favorables à l'esprit d'entreprise. ■

Cet article est paru initialement dans la revue La Forêt. Il est reproduit avec l'aimable autorisation de la rédaction.

ROLAND FURRER

furrer@wvs.ch

Responsable des relations publiques,
Économie forestière Suisse

Rosenweg, 14
CH-4501 Soleure